

Nos formations

Licences

- Informatique
parcours INFO
parcours MIAGE
- Informatique-mathématiques

Masters

- Informatique
(accessible en alternance)
parcours E-Services
parcours Génie logiciel (ex IAGL)
parcours Réalité virtuelle et augmentée (ex IVI)
parcours Machine learning
parcours Cloud computing (ex TIIR)
parcours Internet des objets -IoT
- MIAGE
(accessible en alternance)
parcours Ingénierie de projets informatiques basés sur les nouvelles technologies (IPI-NT)
- Data Science
(master international)
- Bio-informatique
parcours Méthodes informatiques et statistiques pour les Omics (MISO)
- Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEÉF)

COMMENT SOUTENIR LE DÉPARTEMENT INFORMATIQUE ? (SOLDE DES 13%)

Depuis 2020, vous versez directement auprès de l'Université votre taxe d'apprentissage sans aucun intermédiaire !



Faciliter le calcul de votre soutien, votre versement et la réception de votre reçu libératoire ?

C'est simple avec l'application **MyTaULille** créée spécifiquement pour vous par l'Université de Lille !

Vous avez utilisé l'application en 2021, vous recevrez un formulaire pré-rempli facilitant la saisie de votre promesse de versement.

LES ÉTAPES À RESPECTER POUR RECEVOIR VOTRE REÇU LIBÉRATOIRE



1 **Calculez le montant** de votre soutien (simulateur disponible sur l'application)



2 **Choisissez la composante** de l'Université de Lille que vous souhaitez soutenir



3 **Générez votre promesse** de versement sur l'application MyTaULille



4 Dès réception de votre promesse vous recevrez les coordonnées bancaires de l'Université de Lille.



5 **Effectuez votre versement** par virement de préférence ou lettre-chèque à l'ordre de l'agent comptable de l'Université de Lille.



6 L'Université de Lille vous adresse directement votre reçu fiscal dès la réception de votre versement.

LA DATE LIMITE DE VERSEMENT EST LE 31 MAI 2022



CONTACTEZ-NOUS

Jean-Stéphane VARRÉ
Directeur du département
Tél. +33 (0)3 28 77 85 57
jean-stephane.varre@univ-lille.fr

Audrey MENEGATTI
Assistante financière
Tél. +33 (0)3 20 43 48 91
audrey.menegatti@univ-lille.fr

Olivier BERTHE
Responsable du pôle finances & budget
Tél. +33 (0)3 62 26 84 01
olivier.berthe@univ-lille.fr



Connectez-vous sur l'espace taxe d'apprentissage :
www.univ-lille.fr/taxe-apprentissage

TAXE D'APPRENTISSAGE 2022

VOTRE TAXE A DE L'AVENIR EN INFORMATIQUE

Février 2022 / 350 ex / FST - Pôle communication / Imprimerie centrale ULille / Crédits photos : Adobe stock

sciences-technologies.univ-lille.fr

FACULTÉ DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES
Département Informatique

Université de Lille

CHIFFRES CLÉS

Département Informatique

EN FORMATION

850
étudiants



150+
diplômés
en master
par an

90
conventions
de stages
en master



180
en licence



100
contrats
d'alternance

490
postes
de travail
à disposition



56
intervenants
permanents

25
intervenants
issus du
monde
de l'entreprise
interviennent
chaque année
dans nos
formations



Ensemble, participons au développement du département Informatique

En 2021, votre taxe d'apprentissage a été particulièrement utile pour investir dans des équipements d'enseignement à distance permettant de maintenir un lien avec les étudiants et étudiantes et un haut niveau de formation, ou des équipements spécifiques pour l'enseignement, par exemple pour l'internet des objets.

Avec vous en 2022, nous poursuivrons le renouvellement de notre parc de postes de travail (22 salles, 490 postes), de serveurs et d'équipements afin que nos étudiants et étudiantes continuent de disposer d'un environnement de qualité et à jour technologiquement. Nous développerons nos actions de communication à destination des lycéens et lycéennes afin de renforcer l'attractivité des métiers du numérique, avec toujours un accent particulier sur des actions d'attraction des jeunes femmes vers nos professions.

Faites de nos étudiants, vos futurs collaborateurs

Au département Informatique, nous formons aux métiers de l'informatique et du numérique

Nos diplômés travaillent dans des ESN, des grands groupes, des PME, des laboratoires de recherche publics et privés, où ils occupent un emploi en CDI. Avec un taux d'insertion de 99% pour un délai de recherche d'emploi très court, nos diplômés sont des professionnels immédiatement opérationnels.

Dans les secteurs suivants :

- technologies web,
- logiciels,
- modélisation,
- systèmes d'information,
- réseaux et leur sécurité,
- image,
- science des données,
- entreprises et services du numérique,
- DSI des grands groupes,
- PME,
- laboratoires publics et privés.

RECRUTEZ NOS DIPLÔMÉS

Nos étudiants sont en contact constant avec le monde de l'entreprise, notamment via des stages obligatoires en fin de licence (3 mois) et en fin de master (6 mois). Des enseignements et conférences sont assurés par des professionnels de l'entreprise. Nos étudiants participent à des forums et des visites d'entreprises.

Nos masters sont accessibles en alternance (en moyenne 100 alternants tous les ans) via des contrats de professionnalisation et, à partir de septembre 2022, des contrats d'apprentissage.



Envie d'investir utilement votre taxe d'apprentissage pour l'avenir de votre entreprise ?

Retrouvez toutes les informations au dos de cette plaquette.

Le versement de la taxe d'apprentissage permet à nos étudiants de se former aux dernières innovations nées de la recherche, tout en bénéficiant d'une formation scientifique.

Consolidons nos liens

Nos atouts :

- les formations du département Informatique dispensent des enseignements tant fondamentaux qu'appliqués sur tous les aspects des métiers de l'informatique,
- via les professionnels qui interviennent dans nos formations, les stages et l'alternance, nos formations sont ouvertes sur le monde de l'entreprise,
- nos formations en lien avec la recherche sensibilisent les étudiants et étudiantes aux métiers de la recherche et de l'innovation,
- nos diplômés sont non seulement immédiatement opérationnels en entreprise, mais sont également armés pour s'adapter en permanence aux nouveaux métiers et aux nouveaux défis du monde du numérique.



Plus d'information sur notre site web

<http://sciences-technologies.univ-lille.fr/informatique>

Pourquoi pas vous !

Nous soutenir, c'est contribuer à l'excellence de nos formations et à l'amélioration du cursus pédagogique de vos collaborateurs de demain.

Une faculté pluridisciplinaire en sciences et technologies

La faculté des sciences et technologies, composante de l'Université de Lille, a pour ambitions de développer la recherche et la formation sur l'ensemble des champs disciplinaires des sciences et technologies et de réussir l'insertion professionnelle de ses étudiants.

Face aux évolutions rapides de la société et de son environnement, la faculté des sciences et technologies développe une recherche de pointe dans de nombreux domaines. Riche de 27 laboratoires, de plusieurs fédérations et instituts de recherche, la faculté héberge également deux laboratoires d'excellence et cinq équipements d'excellence.

Elle accueille chaque année plus de 8 600 étudiants dont 609 doctorants, inscrits en formation initiale, continue ou en alternance, au sein de ses neuf départements de formation :

Biologie - Chimie - Électronique, Électrotechnique, Automatique Informatique - Mathématiques Mécanique - Physique Sciences de la Terre - Station marine de Wimereux

UNIVERSITÉ DE LILLE
CHIFFRES CLÉS



L'EPE ÉTABLISSEMENT PUBLIC
EXPÉRIMENTAL

2 fondations

Fondation de l'Université de Lille
Fondation I-SITE ULNE

4 domaines de formations

Arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales | Droit, économie, gestion | Santé | Sciences et technologies

1er opérateur en alternance des Hauts-de-France

15 facultés, écoles, UFR, instituts

64 unités de recherche

93 % d'insertion professionnelle en master

15 000 stagiaires en formation continue

20 000 diplômés par an

76 500 étudiant.e.s



UNE CULTURE ENTREPRENEURIALE

80 START-UP

Créées en 20 ans, ou accompagnées par nos laboratoires partant d'une innovation scientifique, technologique ou pédagogique

1 PÉPITE

Pôle Étudiant pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat

- 225 étudiants accompagnés avec le statut national étudiant entrepreneur (SNEE)
- 15 400 étudiants sensibilisés (année 2021)

1 INCUBATEUR cré'innov

- 270 projets accompagnés depuis 2002 dont 107 intégrés à l'incubateur
- 67 start-up créées depuis 2002
- 8 nouveaux projets incubés en 2021



UNE CULTURE
AVEC LE MONDE ÉCONOMIQUE

1 RÉSEAU PROFESSIONNEL

lilagora.fr

45 000 membres en 3 ans dont :

- 2350 partenaires du monde socio-économique
- 16 800 Alumni
- 23 700 étudiants

Et surtout plus de 25 000 offres de stage, de jobs étudiants, de contrats d'alternance ou d'emplois et plusieurs partenariats digitaux avec l'APEC, Pôle Emploi et Welcome To The Jungle.